

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **84 (1958)**

Heft 18

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

**ORGANE OFFICIEL**

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)  
de la Section genevoise de la S.I.A.  
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole  
polytechnique fédérale de Zurich)

**COMITÉ DE PATRONAGE**

Président: J. Calame, ing. à Genève  
Vice-président: † G. Epitoux, arch. à Lausanne

**Membres:**

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: Cl. Groscurin, arch.; E. Martin, arch.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; E. d'Okolski, arch.;  
Ch. Thévenaz, arch.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

de la Société anonyme du « Bulletin technique »  
Président: A. Stucky, ing.

Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.  
Adresse: Ch. de Rosenneck 6, Lausanne

**RÉDACTION**

D. Bonnard, ing.  
Rédaction et Edition de la S. A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Adresse: Case Chauderon 476, Lausanne

**ABONNEMENTS**

1 an . . . . .	Suisse Fr. 26.—	Etranger. . . . .	Fr. 30.—
Sociétaires . . . . .	» » 22.—	» . . . . .	» 27.—
Prix du numéro . . . . .	» » 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° II. 87 76, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements  
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,  
Lausanne

**ANNONCES**

Tarif des annonces:	
1/1 page . . . . .	Fr. 275.—
1/2 » . . . . .	» 140.—
1/4 » . . . . .	» 70.—
1/8 » . . . . .	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.  
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Modernisation des branches principales d'un réseau d'irrigation en Provence, par G. Combes et M. Hirbec, ingénieurs à la  
Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques.

Nécrologie: Alexis Petitpierre, ingénieur.

Bibliographie. — Documentation générale. — Documentation du bâtiment.

Nouveautés, informations diverses: La station d'épuration des eaux usées du Grand-Saconnex (Genève), par H.-L. Bendel.

## MODERNISATION DES BRANCHES PRINCIPALES D'UN RÉSEAU D'IRRIGATION EN PROVENCE

par G. COMBES et M. HIRBEC, ingénieurs à la  
Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques, Grenoble

**Introduction***Historique*

Au cours de l'année 1932, l'ingénieur J. Rigaud, de l'Administration du génie rural, fervent Provençal, publiait une brochure intitulée *Les eaux du Verdon à Marseille, Aix et la région*. Il y proposait des solutions aux problèmes posés depuis fort longtemps par les distributions d'eau et les irrigations dans la région d'Aix et par l'alimentation en eau de la grande cité phocéenne.

« Nous avons limité, disait l'auteur, les problèmes à résoudre à ceux que les possibilités régionales nous permettaient d'envisager; mais il nous est apparu qu'étant donné les pénuries d'eau l'été, il était d'une mauvaise économie de laisser gaspiller les eaux d'hiver toujours en excès. Mettre en réserve ces dernières, les accumuler aux périodes où elles sont inutilisées pour les faire servir en temps opportun, tel a été le but de l'étude et du projet ci-joints. Ainsi, l'extension des irrigations dans les territoires d'Aix-en-Provence, Gardanne et Trets, l'alimentation en eau des villes et villages deshérités du massif de l'Etoile, l'alimentation en eau potable de Marseille ont pu être envisagées, tant avec l'aide du canal du Verdon agrandi, qu'avec le concours des eaux d'hiver inutilisées de ce même canal

et l'appoint des eaux zénithales, l'ensemble de ces eaux étant contenues par des barrages à asseoir dans les massifs de Sainte-Victoire et du Montaignet, pour former les grandes réserves si précieuses en été. »

Du projet Rigaud initial, l'Administration du génie rural des Bouches-du-Rhône a réalisé une grande partie: l'irrigation de l'ensemble Gardanne-Trets à partir de la réserve de Bimont dans le massif de Sainte-Victoire. Une partie du volume est fournie par une dérivation du vieux canal du Verdon, le tunnel de Campane, qui débouche dans le lac de Bimont. Dans l'état actuel des choses, une étape ultérieure est prévue; une branche du grand canal de Provence viendra fournir à Bimont un surplus dont on a besoin pour remplir gravitairement la réserve.

On aurait donc pu penser que, cette dernière étape étant réalisée, l'Administration estimerait avoir mis en place un appareil suffisant à combler les vœux d'une population rurale attachée au développement de son terroir. Pourtant, dans le courant de l'année dernière, le Service spécial du bassin de la Durance a décidé la modernisation des branches d'extension du canal